



N° 32

Juin 2022

# TRAIT D'UNION

Le journal d'information des habitants  
de Chaussoy-Epagny-Hainneville

## SOMMAIRE :

Edito

Solidarité—Commémoration

Actualités

Environnement

Animations

Vie scolaire

Vie Associative

Etat-civil

CR Conseils Municipaux

Panorama

Numéros utiles



La saison estivale approche à grands pas avec son lot d'animations.

Nos agriculteurs vont se lancer dans le marathon des moissons. Nous leur souhaitons de belles récoltes. Pour d'autres, c'est la période des vacances qui s'annonce.

Ce numéro de **TRAIT D'UNION** est l'occasion de prendre connaissance des différentes actions entreprises par le Conseil Municipal et les associations de la commune qui recherchent sans cesse de nouvelles activités pour animer notre village.

Je tiens à remercier Michel BARBIER, président de l'**AFL**, qui a « passé la main » à Dorothee DELARUE. Pendant de nombreuses années, avec son équipe, il a su proposer des activités appréciées des habitants. L'association des **Porte-plumes** a également vu son équipe dirigeante se renouveler. Stéphanie VIGNALI succède à Dorothee DELARUE. Nos associations communales sont dynamiques. Vous le constaterez dans les pages qui suivent.

Il faut également remercier toutes les bonnes volontés qui œuvrent au sein des différentes commissions ou qui prennent des initiatives pour que notre village soit toujours plus accueillant. Vous souhaitez participer à la vie du village, n'hésitez pas à rejoindre ces équipes ! Ambiance assurée !



*Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une belle saison estivale. Prenez soin de vous, de vos proches et de vos voisins.*

## Mairie :

9 rue du Château  
80250—CHAUSSOY-EPAGNY

☎ 03 22 41 50 28

✉ chaussoy.mairie@wanadoo.fr

www.chaussoy-epagny-hainneville.eu

## Horaires :

Lundi 14h00—16h30

Mercredi 14h00—16h30

Samedi 10h00—11h30

Secrétariat :

Marie-Hélène BLANCKAERT

## SOLIDARITE UKRAINE



En mars dernier, suite à l'invasion de l'Ukraine par les forces militaires russes, un formidable élan de solidarité s'est mis en place en France.

Les habitants de CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE ne sont pas restés insensibles à la détresse des ukrainiens. La salle du Conseil Municipal a été envahie de nombreux dons de vêtements, produits de première nécessité et autres. C'est l'équivalent de 4 remorques que nous avons fait parvenir à la Protection Civile à destination de l'Ukraine.

Le 19 mars, une soirée littéraire et musicale animée par le duo « En accord » a permis de collecter 1 400€ que nous avons transmis à la Croix Rouge.

Merci à tous pour cette mobilisation sans précédent.



## Commémoration -

### 8 MAI 1945



Ce 8 mai 1945 a eu une signification particulière pour tous ceux qui sont attachés à notre histoire.

75 ans après l'armistice qui mit fin à la guerre mondiale 39-45, nous espérons ne plus revoir ces atrocités si près de chez nous, sur le continent européen.

Hélas, la guerre en Ukraine nous rappelle la fragilité de la paix. Pour nos anciens les actualités rappellent de bien sombres souvenirs.

Après la lecture du message de la ministre déléguée à la mémoire et aux anciens combattants, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts avec l'aide des enfants présents. Une minute de silence a été observée avant les hymnes nationaux et européens.

**A noter dans vos agendas, le monument aux morts de la commune fêtera son centenaire le 7 mai 2023. Nous prévoyons de fêter son anniversaire dignement.**



## FINANCES - FISCALITE

Malgré des projets ambitieux pour notre commune et les budgets que cela représentent, le Conseil Municipal a décidé de ne pas toucher à la fiscalité communale (voir CR p 22). Les investissements seront financés par les subventions que nous avons été chercher auprès de l'état, du Département ou de la CCALN.



- ◇ 70%, voire 80% pour la rénovation du presbytère.
- ◇ 70%, voire 80% pour la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux.
- ◇ 60% pour les trottoirs à terminer devant les constructions récentes.

Néanmoins deux éléments viendront majorer votre contribution :

- ⇒ l'augmentation de 3.4% des valeurs locatives
- ⇒ L'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui passe à 15.38%, soit une augmentation de 2 points.

Nous restons attentifs à ne pas pénaliser les habitants en gérant au mieux les finances de notre commune.

## LES REALISATIONS - LA CANTINE DE L'ECOLE

⇒ Après beaucoup de péripéties, **le nouveau four a enfin été livré**. Plus grand et plus efficace, il facilitera le travail d'Isabelle, Anne et Pauline.

Pour cet investissement, **nous bénéficions d'une subvention de 3 000€ (80%)** dans le cadre du Plan France Relance.

⇒ Victime de son succès, la cantine accueille de plus en plus d'enfants. Nous avons renforcé l'encadrement avec **le recrutement de Pauline BACKELAND** que les enfants connaissent déjà bien pour être « AVS » dans la classe de Madame BAUDESSON;



## LES REALISATIONS - LE PLAFOND DE L'EGLISE

Les travaux de rénovation du plafond du chœur de l'église ont été réalisés ce mois de juin. Le trou a été bouché et la peinture refaite dans le respect du cadre protégé de l'édifice.

Bravo à l'artisan qui a terminé sa carrière par ce chantier particulier. Bonne retraite à lui !

Le remplacement des pierres du porche et du linteau de la sacristie est prévu pour la fin de l'année.



LES PROJETS - LE PRESBYTERE

Nous sommes impatients de voir les travaux de réhabilitation de ce bâtiment emblématique débiter.

Ce début d'année a été consacré au montage des dossiers techniques et financiers.

Le coût de l'opération va être financé par :

- Une subvention de l'état de 136 420€ (62%)
  - Une subvention du Département de 39 850€ (18%)
- est en cours d'étude.
- Un prêt bancaire à 1% de 40 000€



Les appels d'offre vont être lancés avant l'été pour un démarrage des travaux à l'automne pour une durée de 8 mois.

LES PROJETS - ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

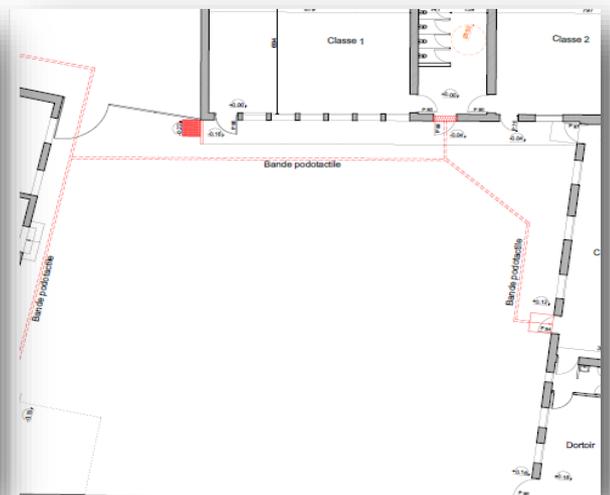
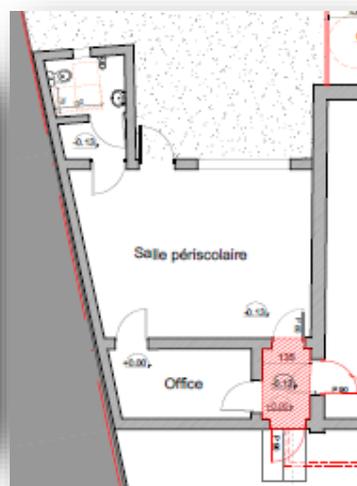
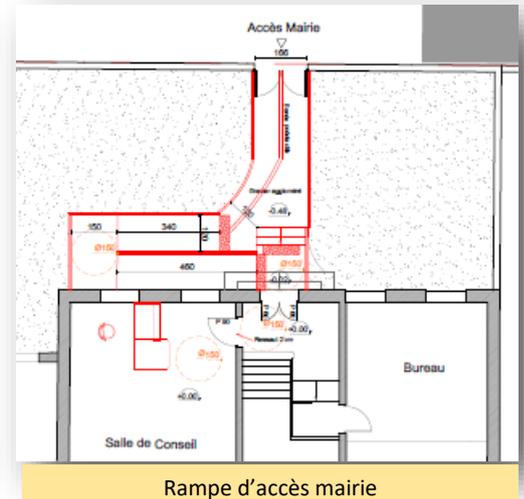
Notre projet de mise aux normes des bâtiments communaux a reçu une réponse favorable de l'Etat avec une subvention de 18 000€ (30%).

Une demande de subvention est en cours d'étude au Conseil Départemental pour une somme de 24 000€ (40%). Il restera à la charge de la commune 18 000€, soit 30%.

5 sites sont concernés :

- la Mairie (rampe d'accès)
- la Salle des Fêtes (les sanitaires)
- l'Ecole (cheminement, largeurs de portes)
- la cantine (suppression de marches)
- la Salle des Sports (largeur de porte)

Des entreprises vont être consultées pour finaliser les chiffrages et prévoir les dates d'interventions. Ces dates devront tenir compte notamment des périodes scolaires, des réservations de la Salle des Fêtes...



Sanitaires de la Salle des Fêtes  
Rampe d'accès

Suppression des marches pour accéder à la cantine

- Cheminement podotactile depuis la grille jusqu'au salles de classe  
- Reprises de seuils de porte

## LES PROJETS - LA CREATION DE NOUVELLES VOIES

Afin de fiabiliser les adresses des habitants et des activités économiques, la commune procède à la renumérotation de certaines habitations et à l'identification de nouvelles voies. Leur dénomination a été choisie en faisant référence aux lieux-dits et situations cadastrales. Ainsi nous aurons :

- ◆ **l'Allée les Vignes** qui mène à l'église
- ◆ **Le chemin du Pont Ignard** (nom du pont qui enjambe la Noye à la sortie d'Epagny vers Chirmont)
- ◆ **Le chemin d'Aouette-prolongé** qui longe les marais entre le Pont Ignard et Hainneville
- ◆ **La route de Lawarde, La Vallée Grand-Mère, le Chemin de la Pâture, la Ruelle ...**

Ces nouvelles voies seront répertoriées sur les G.P.S. Elles permettront de faciliter le travail de la Poste, des sociétés de livraison mais surtout des services de secours.

Accompagnée de la renumérotation de certaines habitations, cette opération facilitera l'installation de la fibre optique dans notre village, réseau appelé à remplacer nos vieux câbles téléphoniques.

Ces nouvelles plaques de rue seront mises en place cet été.



## LES PROJETS - TRANSITION ENERGETIQUE



Nous avons pris l'engagement d'étudier la possibilité pour notre commune de **contribuer à la transition énergétique** notamment par le biais de **l'exploitation des toitures des bâtiments communaux dans la production d'électricité photovoltaïque**.

En partenariat avec la Fédération Départementale de l'Energie (FDE), l'équipe municipale a répondu à **l'appel à projet** lancé fin 2021 afin d'étudier la pertinence des bâtiments candidats à l'installation de panneaux solaires.

La salle des fêtes, la salle des sports, l'école ou encore les logements communaux route d'Hainneville à Chaussoy ont été proposés pour une étude plus poussée sur la rentabilité d'une telle installation.

La FDE a finalement retenu les logements communaux et la salle des sports, les édifices les mieux orientés pour assurer une rentabilité maximale en cas de production d'électricité solaire.

**Les rapports détaillés et finalisés nous ont été rendu le 14 mars dernier** et n'ont malheureusement pas permis de confirmer un retour sur investissement intéressant et pérenne pour la commune sur ces 2 édifices.



Cette conclusion est décevante mais elle **n'entache en rien la détermination de votre équipe** à saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent sur les sujets liés à la transition énergétique.

## HAUTS-DE-FRANCE PROPRES - 20 mars 2022

Le week-end du 19-20 mars 2022 s'est tenu une nouvelle édition des **Hauts-de-France propres**. La commune a souhaité participer à cette manifestation organisée par la Région, les Fédérations des chasseurs et des pêcheurs des Hauts-de-France. Sur l'ensemble de la région, 58 000 participants se sont retrouvés sur 1 400 points de ramassage différents dont la commune de Chaussoy-Epagny.

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées le dimanche 20 mars à 10 heures à la salle des fêtes, pour ensuite se répartir différents secteurs dans le village.

Certains secteurs se sont malheureusement retrouvés être des amoncellements de déchets en tout genre (pneus, verre, poubelles, morceaux de moteur, ...).

**Grâce à l'action de ces volontaires courageux, environ 6 m<sup>3</sup> ont au total été récoltés sur la commune.** Au niveau régional, ce sont 7 283 m<sup>3</sup> qui ont été ramassés.

Il apparaît affligeant que de tels actes (jeter des déchets dans la nature) inconsidérés et irresponsables aient encore lieu aujourd'hui. Tout déchet laissé dans la nature se dégrade en émettant des polluants qui se retrouvent dans les sols puis dans la nappe dans laquelle est captée notre eau potable.



## PLANTATIONS MARAIS DE BERNY

En 2021, la peupleraie située à Berny, mais appartenant à la commune de Chaussoy-Epagny avait été coupée. Un précédent article du trait d'union présentait le projet prévu sur cet espace.



**Sa mise en œuvre a débuté en mars 2022 avec la plantation de 650 arbres et arbustes.** L'objectif de ces haies étagées est de recréer une séparation entre la route et le chemin qui la longe et de permettre le développement d'une végétation arbustive diversifiée (bourdaine, viorne, fusain, charme, cornouiller, troène, ...) qui pourra accueillir de nombreux oiseaux en période de nidification ou pour se nourrir/se reposer, des insectes, des petits mammifères, ... A terme différentes strates (étages) seront présentes (arbustive basse, arbustive haute et arborée) et permettront d'accueillir une grande diversité d'espèces. **Une subvention de 2 120€ a été accordée par la Région Hauts-de-France pour la plantation de haies, dans le cadre de l'Appel A Projet « Nature en Chemin ».**

La végétation a vite repris le dessus depuis le mois de mars mais le nécessaire a été fait pour qu'un passage soit accessible dans le marais pour se promener. Un espace sera dédié à la contemplation, au repos et aux pique-niques. Prochaine étape, la plantation d'arbres de hauts jets et de fruitiers. Les arbres apportent bon nombre de services. En plus de leur esthétique paysagère, ils stockent le carbone et permettent de garder la fraîcheur. Ils sont également un lieu de repos, de reproduction et de vie, de nombreuses espèces.

LOI LABBE—ENTRETIEN DU CIMETIERE

Avec l'été vient les chaleurs et la végétation qui pousse en abondance. L'entretien des espaces verts et du cimetière est un sujet délicat sur lequel il sera difficile d'obtenir des résultats qui satisferont tout le monde. Jusqu'alors des herbicides étaient utilisés pour détruire les mauvaises herbes.

Or, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022, cet usage sera interdit partout en France (Loi Labbé). En effet, les restrictions sont de plus en plus importantes pour tous les utilisateurs des produits phytosanitaires (même pour les agriculteurs). Il paraît logique qu'en tant que service public leur utilisation soit peu à peu interdite pour l'entretien des espaces verts. La Loi Labbé est parue en 2017 et a depuis interdit l'utilisation des pesticides sur différents espaces en fonction de leur difficulté d'entretien. Toutes les voiries et espaces accueillants du public ne peuvent plus être traités depuis plusieurs années, maintenant c'est le cas des cimetières.

A l'heure actuelle rien ne remplace l'efficacité des produits phytosanitaires. Il n'y a que l'intervention manuelle à la binette qui permet de désherber. Or seul un agent d'entretien est présent dans la commune et il doit déjà entretenir tous les espaces communaux. Le cimetière de demain ne pourra pas avoir le même aspect que celui d'hier. **La commune réfléchit par le biais de sa commission**



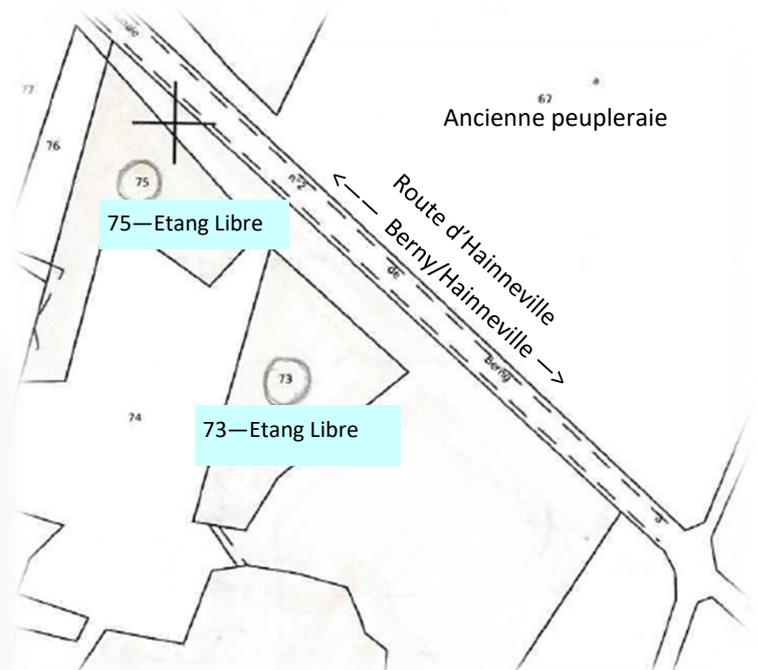
**« cimetière » aux possibilités d'aménagement afin de limiter l'entretien tout en gardant un cimetière agréable, propre et beau.** C'est sur ces notions de propre et de beau que chacun pourra travailler car il s'agit de notions subjectives personnelles. La prochaine fois que vous arpentez les allées du cimetière et que vous trouverez qu'il n'est pas assez « propre », gardez en tête qu'il ne pourra plus ressembler à ce qu'il était. Réfléchissons ensemble aux évolutions que nous sommes prêts à accepter : espaces où aucune herbe spontanée ne doit apparaître et zones où au contraire ce n'est pas gênant qu'elle pousse.

MARAI A LOUER ...

La commune est propriétaire de plusieurs marais route d'Hainneville à Berny sur Noye.

Certains sont libres et disponibles à la location avec bail pour la pêche ou non. Alimentés par les nappes phréatiques, ils ne sont pas reliés à la rivière la Noye.

Pour tous renseignements, s'adresser en mairie aux heures d'ouverture.



La période estivale arrivée, il était temps de remplacer les pensées qui ont coloré nos jardinières durant l'hiver par des géraniums, de nouveaux pieds mais aussi ceux que nous avons pu garder de l'année passée.

La commission « Fleurissement » a renouvelé et créé plusieurs parterres en implantant des plantes vivaces, moins gourmandes en eau. Merci aux habitants qui ont donné plants et boutures pour fleurir notre village.

Vous pouvez découvrir le travail effectué lors de vos balades dans notre commune.

Merci aux personnes qui s'investissent dans cette commission pour le temps qu'ils accordent pour embellir le village lors de matinées plantations et désherbage.

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues, avec ou sans la main verte !

Bel été à vous dans vos jardins.



## ACTIVITES - Animations

### UN ARBRE—UN ENFANT

En 2021, notre commune a accueilli **7 nouveaux nés**. Pour fêter leur arrivée, nous leur avons offert 1 arbre fruitier à chacun. Ce sont 1 poirier, 1 pêcher et 5 cerisiers qui sont allés rejoindre le parc sous l'église.

Par une matinée ensoleillée, les familles sont venues, pelle à la main, planter leurs arbres et immortaliser ce moment.

Après l'effort, le réconfort autour d'un verre de l'amitié offert par la commune.



**CHASSE AUX OEUFS**

Enfin !!! Après 2 années privées de rires, courses et cueillette, nous avons pu accueillir les enfants pour la traditionnelle chasse aux œufs.

C'était un plaisir pour les 80 enfants et adolescents présents ce jour dans le parc du château de pouvoir courir, chercher et manger leurs chocolats entre copains sous le regard attentif des parents et avec le soleil.

Le défi du jour : trouver 3 œufs de couleurs différentes ! Une récompense : un sachet plein d'œufs en chocolat et pour finir correctement la journée un goûter pour tous.

Un agréable moment de partage avec les petits et les grands, un moment de rencontre également avec les parents et les élus.

**FUTSAL - LA REPRISE**

Après plus de 2 ans sans activité, le FUTSAL a redémarré le 6 mai dernier avec de nombreux participants. De grandes retrouvailles !

Nous avons retrouvé des adolescents qui ont grandi et qui sont devenus des jeunes hommes. Le nouveau challenge a tenu toutes ses promesses, joie et partage avec des joueurs venant de nos trois villages.

Les bonnes sensations de jouer ensemble, de faire de belles actions et marquer des buts, nous donnent pour certains l'impression de retourner en enfance. C'est ça le plaisir de faire du sport et d'apprendre à connaître les habitants de son village.

Ceux qui souhaitent venir jouer avec nous, sont les bienvenus. Pas besoin d'être un sportif aguerri ou une star du foot.

On vous attend nombreuses et nombreux pour partager un moment convivial.

**Rendez-vous tous les vendredis de 19h30 à 21h30 à la salle des sports**



La commune développe ses partenariats avec la Communauté de Communes Avre Luce Noye (CCALN)

Toujours soucieuse d'innover pour les habitants, l'équipe municipale entretient des relations permanentes avec les acteurs de la Communauté de Communes afin de pouvoir bénéficier de services parfois méconnus .



ATELIERS NUMERIQUES



C'est ainsi que nous avons pu mettre en place des « Ateliers Numériques », animés par des Conseillers Numériques de la CCALN et dont la finalité est de permettre le développement de ses compétences sur ordinateur, tablette ou encore smartphone ! Trois groupes ont déjà profité de cet accompagnement.

A vos agendas : prochaine session  
le 07 septembre 2022!

ESPACE DE VIE SOCIALE — SOIREE JEUX

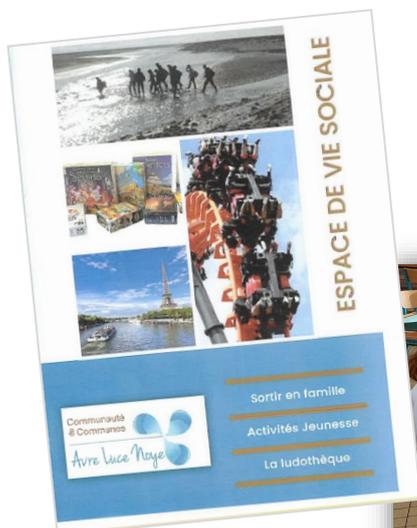
Le 13 mai dernier, la salle des fêtes a accueilli une dizaine d'habitants qui se sont « s'affrontés » sur des jeux de société originaux et ludiques !

3 heures de détente en famille ou entre amis animées par un agent de l'Espace de Vie Sociale !

Késako? Un Espace d'animation sociale intergénérationnel et itinérant proposant des sorties en familles, des sorties jeunes, et bien d'autres encore!



N'hésitez pas à contacter  
Mme Léna VIARTEX (03 22 09 03 15)  
ou encore [evs@avrelucenoye.fr](mailto:evs@avrelucenoye.fr)  
pour plus de renseignements.



## Une année sportive à l'école !

Cette année, les élèves ont été incités à bouger. **Le sport était à l'honneur.** De multiples initiations leur ont permis de découvrir des sports et de se dépenser.

Escrime, karaté, boxe, danse, vélo, natation, randonnée... le choix était large.



**Le 18 mars** dernier, les élèves ont tous participé à une sortie au **Centre Historique Minier de Lewarde** :

Au programme, visite du musée, visite guidée des mines et spectacle de marionnettes,

**Une belle journée de découverte et de souvenirs.**



**Jeudi 23 juin, une randonnée autour des 3 villages**, ouverte à tous a permis aux élèves de « marcher pour la paix » en participant à une opération nationale en référence à la naissance du mouvement olympique. Nous avons parcouru 2024 mètres !

**Le 1er juillet, l'année scolaire s'est terminée sportivement par notre traditionnelle fête de l'école.**

**Merci aux familles pour leur participation !**



Association Les Porte-plumes  
Association des parents d'élèves du RPI Chaussoy,  
Epagny, Hainneville, Hallivillers.  
9, rue du Château 80250 Chaussoy-Epagny

Le 17 mars dernier a eu lieu une Assemblée Générale Extraordinaire qui a permis la reprise du flambeau de l'association par une nouvelle équipe. Un grand merci pour le travail et l'investissement de nos prédécesseurs. Nous sommes prêts pour de nouveaux défis!

Voici la composition de cette équipe:

- **Présidente :** VIGNALI Stéphanie
- **Vice-président :** NEURREUIL Alban
- **Trésorière :** MERCIER Christelle
- **Trésorier-adjoint :** VIGNALI Thomas
- **Secrétaire :** de CAFFARELLI Constance
- **Secrétaire adjointe :** DAILLY Laetitia

Nous sommes déjà à la fin de l'année scolaire, le temps passe vite ...

La première mission confiée par l'équipe enseignante était l'organisation du repas et de la buvette pour la fête de l'école qui a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet. La collaboration avec l'équipe enseignante s'est très bien passée, et c'est important pour nous d'échanger régulièrement avec elle pour répondre à leurs attentes.



Qui dit nouvelle équipe, dit nouveautés, nous avons donc proposé deux formules de restauration : Frites saucisses ou Frites merguez en barquette ou en Américain.

La restauration fut un franc succès avec + de 200 repas commandés pour lesquels nous avons mis tout en œuvre pour vous garantir un service réussi!

Nous vous avons également réservé de nombreuses surprises avec les enseignantes lors de cette soirée, pour les grands comme pour les petits :

- ◆ **Des initiations à plusieurs disciplines sportives :** La danse, la boxe, le judo, encadrés par les intervenants de l'école ainsi que des familles adeptes de ces disciplines.
- ◆ **Une exclusivité :** le Tchoukball, un sport qui sait amuser toute la famille, les grands comme les petits.

Nous espérons avoir réussi cette soirée et qu'elle fut aussi agréable pour vous que pour nous. Un très grand merci à toutes les familles qui ont participé à cet-événement et merci aux cuisinières et cuisiniers pour leurs gâteaux.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour adhérer (sans obligation), partager vos idées, décider ensemble des projets futurs, etc. Vous êtes les bienvenus. Plus d'informations en septembre sur nos futurs projets et comment nous contacter !



Mais finalement et indirectement, vous faites déjà partie de cette association puisque dès que nous demandons de l'aide ( tenir un stand, faire des gâteaux, donner un coup de mains aux manifestations, etc...) , vous répondez présent et nous vous en remercions.

Nous sommes à votre écoute pour tout retour sur cette soirée, positif ou négatif, afin que nous puissions nous perfectionner pour les prochains RDV, alors **n'hésitez pas à nous contacter au 06.86.61.20.13**

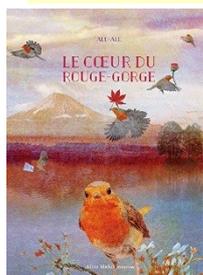
## L'été arrive avec le temps de lire et une nouvelle sélection proposée par la Ruralithèque.

Pour les emprunter, n'hésitez pas à contacter Claire Lobbe au 10 rue du château ou au 03 22 41 08 73.



Cette enivrante double enquête, magistralement conduite, doit beaucoup à la personnalité hors normes de l'inspecteur Sean Duffy, brut de décoffrage, qui séduit dès les premières pages. Son humour noir mordant, ses réparties cinglantes, son esprit mélancolique, sa culture musicale et littéraire impressionnante et son autodérision sans borne font de lui un compagnon de route irrésistible. Le troisième volet – complètement indépendant – de la série "Sean Duffy" est une merveille du genre. 1983, Carrickfergus, près de Belfast, en plein conflit nord-irlandais.

Lorsque nous avons emménagé impasse des Colibris, nous avons vingt ans, nous nous prêtons main-forte entre voisins en traversant les jardins non clôturés. Soixante-trois ans plus tard, les haies ont poussé et nous ne nous adressons la parole qu'en cas de nécessité absolue. Quand le maire annonce qu'il va raser l'impasse, nous oublions le passé pour nous allier et nous battre. À travers le récit de leur combat et une plongée dans ses souvenirs, Marceline raconte une magnifique histoire d'amour, les secrets de toute une famille et la force des liens qui tissent une amitié.



Quand le rouge gorge rencontre la blanche colombe, il a un coup de foudre et se jure de tout faire pour gagner son cœur. Malheureusement, il n'est pas son seul prétendant, et chacune de ses tentatives pour l'impressionner est réduite à néant par un adversaire plus au point. La sérénade du rossignol ridiculise sa chansonnette ; le diamant de la pie éclipse son morceau de verre poli ; le tambourinage du pic-vert rend inaudibles ses efforts pour attirer son attention... et quand il rassemble son courage pour l'inviter à dîner, le merle l'a déjà conviée sur son cerisier en fleur. Le rouge gorge comprend qu'il lui faudra trouver une idée extraordinaire pour se démarquer...

## « Lire et faire lire » à l'école

Les lectures à l'école ont repris pour le plus grand plaisir des écoliers et des lecteurs, Bernard Frémont et Claire Lobbe.

Deux séances ont eu lieu le 20 mai et le 24 juin.

Ecouter une histoire, regarder les illustrations et partager pour donner envie de lire, tels sont les objectifs de cette action menée à l'école depuis 2016.

L'association de la Raquette Amicale de Chaussoy Epagny Hainneville compte actuellement une dizaine d'adhérents.

Toujours à la recherche de nouveaux joueurs, nous serons ravis de vous accueillir dans la bonne humeur.

Pour pratiquer le tennis en club, il faut adhérer et prendre une licence sportive qui comporte également une assurance.

Nous avons, mise à disposition par la commune, une salle de sport ainsi qu'un terrain extérieur.

N'hésitez pas à contacter son président pour avoir plus d'informations

Président : Desseaux Grégory : 06 86 40 37 23

Adresse mail du club: [RACEHtennis@outlook.fr](mailto:RACEHtennis@outlook.fr)



L'Association Fêtes et Loisirs de Chaussoy-Epagny-Hainneville vous présente son nouveau bureau 2022 :

Présidente : DELARUE Dorothee  
Vice - Présidente : DUMESNIL Murielle  
Trésorière : CARLE isabelle  
Trésorière adjointe : LELONG Marie- Line  
Secrétaire : BELLARD Amélie  
Secrétaire adjointe : CAZIN Sabine

**Vous** souhaitez faire du lien social, vous investir dans le village, être force de proposition.....

**Que** vous soyez nouveaux arrivants dans la commune ou installés depuis toujours.....

**Que** vous ayez l'expérience de l'âge ou la fougue de la jeunesse.....

**Peu** importe votre disponibilité..... n'hésitez pas !!! Rejoignez – nous !

**Ce sera un plaisir de vous accueillir !**

La prochaine réunion AFL est prévue le **Lundi 04 Juillet 2022 à 20h30** dans la salle du Conseil à la Mairie.



C'est avec déception que l'Association a dû annuler la traditionnelle fête de la Saint Jean sur le stade le 25 juin dernier, faute d'inscriptions suffisantes au repas proposé avec animation musicale.



En préparation : la Fête du Village qui se déroulera le dimanche 11 Septembre 2022

Au programme : réderie / animation / manèges .....



**A vos agendas !!!**

**Prochaine animation : le 13 Juillet 2022**

**sur le stade municipal**

**Stand de tir de 17h30 à 20h30**

**Accès payant 5€**



**Buvette AFL et Restauration sur place.  
Food Truck (Hamburger maison)**



**Défilé aux lampions. Départ 21h30 du stade**



**Feu d'artifice 23h sur le stade**





L'AFL propose  
une Journée en Baie de Somme le dimanche 31 Juillet 2022



- ⇒ **Aller – Retour en Car** « Chaussoy – St Valéry sur Somme » **Tarif : 15 € / personne (adulte / enfant)**
- ⇒ **Promenade guidée en Baie de Somme** de 9h00 à 11h00 à la découverte de la faune et la flore. Départ St Valéry sur Somme. Accessible pour toute la famille. Bonne condition physique recommandée. Besoin de chaussures ne craignant pas d'être salies et mouillées. **Tarif : 13 € / adulte 7 € < 13 ans**
- **Embarquez à bord du Charcot III** à la découverte de la Baie et l'observation des phoques... Balade commentée de 1h15 . Départ 14h30 de St Valéry sur Somme. **Tarif : 15,50 € / adulte 11.50 € de 3-12 ans**

**Possibilité de réserver le transport seul / activités proposées non obligatoires.**

Départ de la salle des fêtes de Chaussoy à 7h00  
Retour prévu à 18h30 à Chaussoy

REPAS LIBRE

Le + : **Marché estival de St Valéry le 31 juillet de 8h à 13h00**

Réservation obligatoire auprès de Madame DELARUE Dorothée au 06 12 67 04 96 avant le 09 juillet 2022  
( Paiement à la réservation conseillé au 38 rue d'enfer – 80250 Chaussoy Epagny )

**Les Chaussons Epanouis en Ville recrutent ...**

Le théâtre vous tente ? Pour tous renseignements et/ou rejoindre nos équipes d'acteurs et de techniciens, n'hésitez pas à nous contacter :

Sabine CAZIN 06 09 83 12 96 ou Claire DUEZ 06 79 78 28 48

Courriel : [chaussonsepanouisenville@gmail.com](mailto:chaussonsepanouisenville@gmail.com)

Facebook : Les Chaussons Epanouis en Ville

Nous vous souhaitons un bel été ensoleillé.





Après des mois difficiles, des reprises timides.... C'est avec enthousiasme que le club vient vous faire part des dernières actualités.

De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre. Ils ont vite trouvé leur place grâce à leur gentillesse !

Dans ces conditions, il est agréable de passer un après-midi dans la bonne humeur !

Les vacances d'été approchent, le Club continuera d'ouvrir ses portes sous réserve d'une baisse trop importante de la fréquentation. Cela se décidera de semaine en semaine.

Je ne le répéterai jamais assez, même si vous n'êtes pas adhérent, **vous pouvez nous rejoindre le jeudi après-midi de 14 à 17 heures à la salle des fêtes.**

**Cela nous fera plaisir !**

Bonnes vacances à tous et prenez soin de vous !



## Etat Civil



### **Nous avons eu la joie d'accueillir :**

1er mars : Liam DAYER-LECOQC

**Félicitations aux heureux parents.**

### **Nous ont quittés :**

6 février : Jacqueline BOILEAU

7 mars : Jacky DIZENGREMEL

9 mars : Colette BLASSIER

23 mars : Jean-Pierre DUQUENNE

19 avril : Christophe HECQUET



**Nous renouvelons nos respectueuses  
condoléances aux familles des défunts.**

### **Se sont mariés devant Monsieur le Maire :**

4 juin : Emilie DAMAGNEZ et Laurent DANNEEL

**Tous nos vœux de bonheur pour ces nouveaux conjoints**



Vos élus et des habitants donnent de leur temps pour mettre en valeur notre village : Fleurissement, nettoyage, aménagements. Que penser des actes de vandalisme, de vol ou d'incivilités que nous constatons régulièrement !

**Les dernières en date** : drapeaux volés le 8 mai à Hainneville et Epagny, pots jardinières volés sur le pont à Hainneville le weekend de Pâques, dépôts de terre et gravats à plusieurs reprises aux déchets verts, jouets cassés abandonnés en lisière de bois, et bien d'autres ....

**Ne relâchons pas notre vigilance. Les responsables identifiés ont été appelés à réparer leurs actes.**



## **Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal - 23 février 2022**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **SÉANCE DU 23 FEVRIER 2022**

**Date convocation** : 16 FEVRIER 2022    **Date affichage** : 28 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois février à 20 h 30 ; le conseil municipal de Chaussoy-Épagny-Hainneville s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian de CAFFARELLI, maire.

#### **Etaient présents** :

Mmes : BARJAT Candice, CARLE Isabelle, DELARUE Dorothée, ELOY Angélique, TAVERNIER Mélissa

MM. : de CAFFARELLI Christian, de CAFFARELLI Grégoire, DEJONGHE Sébastien, FOURNIER Eric, GAMBET Clément, MAMOU Thierry, MERCIER Sylvain

**Absents excusés** : Mme DEVOS représentée par M. de CAFFARELLI Christian, Mme DUCHEMIN Christiane représentée par M. FOURNIER Eric, Mme LELONG Marie-Line représentée par M. MERCIER Sylvain.

**Secrétaire de séance** : M de CAFFARELLI Grégoire

#### **ORDRE DU JOUR**

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,  
Délibération concernant le projet éolien du Camp Thibaut à ESSERTAUX,  
Délibération composition de la commission d'appels d'offres,  
Délibération pour nommer le représentant de la commune à la CAO de la CCALN,  
Délibération validation du plan d'adressage,  
Délibération adhésion à l'assurance groupe du Centre de Gestion,  
Délibération concernant l'offre d'achat de la Ruralithèque,  
Délibération pour le contrat de maintenance des bouches à incendie,  
Délibération modification des statuts de la FDE80,  
Participation à l'opération Hauts-de-France propre,  
Questions diverses

**Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal**

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil du 15 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Avant de poursuivre, M. de CAFFARELLI demande au conseil municipal la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant la refacturation de travaux à un habitant d'Epagny. **Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité l'ajout de ce point complémentaire.**

**Avis sur le projet éolien d'Essertaux**

La commune d'ESSERTAUX a un projet éolien comprenant quatre éoliennes et un poste électrique. Une présentation de ce projet est faite auprès du conseil municipal pour avis. **Après en avoir délibéré, le conseil municipal s'est prononcé sur ce projet à 9 voix contre et 6 abstentions.**

**Commission d'appel d'offre de la commune**

La commission d'appel d'offre des communes de moins de 3500 habitants est composée du maire et de 3 titulaires et 3 suppléants élus par le conseil municipal.

Sont candidats comme titulaires : Sylvain MERCIER, Candice BARJAT, Isabelle CARLE.

Sont candidats comme suppléants : Angélique ELOY, Mélissa TAVERNIER, Clément GAMBET.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité les candidatures de Sylvain MERCIER, Candice BARJAT et Isabelle CARLE comme titulaires et Angélique ELOY, Mélissa TAVERNIER et Clément GAMBET comme suppléants.**

**Commission d'appel d'offre de la CCALN**

Il y a lieu de nommer un représentant de la commune à la commission d'appels d'offres et groupements d'achats organisés par la CCALN.

M. Sylvain MERCIER est candidat.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité la candidature de Sylvain MERCIER à la commission d'appel d'offres et groupements d'achats organisés par la CCALN**

**Plan d'adressage**

Le déploiement de la fibre lancé par SOMME NUMERIQUE en 2021 impose un plan d'adressage précis tenant compte des évolutions futures de l'urbanisme de la commune.

L'adressage facilitera également l'intervention rapide des secours (police, ambulances, etc), les services à la personne, la distribution du courrier, les livraisons, ramassage des déchets, etc...

De plus la nouvelle loi 3DS fait obligation aux communes d'établir une Base d'Adresses Locale, sous la responsabilité du maire.

La dénomination de l'ensemble des voies de la commune est à vérifier ainsi que la numérotation.

Les modifications proposées font l'objet du document ci-joint.

Un accompagnement sera proposé aux personnes concernées par les formalités à effectuer suite à ces changements, notamment les démarches en ligne.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la dénomination des nouvelles voies de la commune.**

**Le Conseil Municipal, à une voix contre, quatre abstentions et dix voix pour, a accepté la nouvelle numérotation des propriétés.**

**Adhésion assurance groupe des agents**

Le Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Somme a négocié un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge. Offre de la Société SOFAXIS :

- Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL : taux 8,10 %

Risques garantis : décès, accident de service et maladie imputable au service, maladie ordinaire (franchise 10 jours fermes par arrêts), longue maladie, maladie de longue durée, maternité, paternité, adoption, maintien du demi-traitement sur la base du décret 2011-1245.

- Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et contractuels de droit public : taux 0,95%

Risques garantis : accident de service et maladie imputable au service, maladie ordinaire (franchise 10 jours fermes par arrêts), Grave maladie, maternité, paternité, adoption.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté à quatorze voix pour et une abstention, la proposition de la société SOFAXIS pour une durée de 4 ans, et autorise le maire à signer les conventions en résultant.**

### **Ruralithèque**

La commune a reçu une offre d'achat de M. CHOQUET, voisin mitoyen, d'un montant de 45000 € pour la ruralithèque avec engagement de maintenir en service le clocheton.

Une évaluation du service des domaines confirme la valeur de 45000 € avec la possibilité pour la commune de faire varier le prix de plus ou moins 10%. Il y a lieu de délibérer pour décider soit de la vente de cet immeuble soit de sa réhabilitation.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à deux voix contre, quatre abstentions et neuf voix pour, de garder l'immeuble et de le réhabiliter.**

### **Contrat de maintenance bouches à incendie**

La société des Eaux de Picardie a transmis un contrat de prestations de service pour la vérification et la maintenance des hydrants pour une durée de 6 ans.

Propositions :

Formule REGLO (surveillance) 287,00 € / an

Formule ZEN (maintenance) 616,00 € / an

Le maire propose de retenir la formule ZEN.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé à douze voix pour et trois abstentions, de choisir la formule ZEN et donne tous pouvoirs au maire pour signer le contrat de prestation avec la Société des eaux de Picardie.**

### **Modification des statuts de la FDE**

La Ville d'ALBERT a demandé son adhésion à la Fédération Départementale de l'Energie de la Somme. Cette adhésion nécessite une modification des statuts de la FDE80.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté à quatorze voix pour et une abstention, la modification des statuts de la FDE permettant l'adhésion de la Ville d'ALBERT à la FDE80.**

### **Refacturation abattage arbres**

Des travaux d'élagage de haie doivent être effectués rue du Fort à Epagny, notamment sur la haie mitoyenne entre Monsieur Sébastien MARCHAND demeurant 28 rue de la Faloise et la commune. En accord avec celui-ci, il a été décidé de faire réaliser ces travaux en même temps par la Société BADAIRE. Monsieur Sébastien MARCHAND s'est engagé à rembourser la moitié de la facture à la mairie. Le devis s'élève à 1200 euros TTC.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné pouvoir à Monsieur Christian de CAFFARELLI pour faire le nécessaire pour refacturer la moitié de la facture d'élagage à Monsieur Sébastien MARCHAND, soit la somme de 600 euros.**

### **Participation à l'opération Hauts de France propres**

L'opération est programmée les 18, 19 et 20 mars 2022. La commune y participera le 20 mars à 10 h, rassemblement à la salle des fêtes. Un moment de convivialité terminera cette matinée.

### **Questions diverses**

Chèque CESU : une famille demande la possibilité de payer la garderie au moyen de chèques CESU. Ceci nécessite un agrément et peut entraîner des frais pour la commune. Nous prenons des renseignements auprès de la Trésorerie. Un rappel de ce service et des avantages fiscaux liés à la garde d'enfants pourra être fait auprès des parents concernés

Modification simplifiée du PLUi : Le dossier est mis à disposition du public avec un cahier d'observation. Il est consultable en mairie du 11 mars au 11 avril. Il s'agit essentiellement de mesures d'assouplissement.

Plantation 1 arbre 1 enfant : La date de plantation des arbres est fixée au 26 mars à 10h00.

La séance est levée à 22h30

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME  
COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 13 AVRIL 2022**

**Date convocation :** 6 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à 20 h 30 ; le conseil municipal de Chaussoy-Épagny-Hainneville s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian de CAFFARELLI, maire.

**Etaient présents :**

Mmes : DUCHEMIN Christiane, ELOY Angélique, TAVERNIER Mélissa

MM. : de CAFFARELLI Christian, de CAFFARELLI Grégoire, DEJONGHE Sébastien, FOURNIER Eric, GAMBET Clément, MERCIER Sylvain

**Absents excusés :** Mme DEVOS représentée par Mme DUCHEMIN Christiane, Mme BARJAT représentée par M. GAMBET Clément, Mme DELARUE Dorothee représentée par M. GAMBET Clément, M. MAMOU Thierry représenté par Mme ELOY Angélique, Mme LELONG Marie-Line représentée par M. MERCIER Sylvain, Mme CARLE Isabelle

**Secrétaire de séance :** Mme TAVERNIER Mélissa

**ORDRE DU JOUR**

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,

Approbation du compte de gestion 2021

Approbation du compte administratif 2021

Délibération affectation du résultat

Vote des taxes locales

Délibération pour dépréciation des créances de plus de deux ans

Vote du budget primitif 2022

Délibération pour passage de la comptabilité M14 à M57,

Création d'une régie d'avance,

Création d'un poste pour surcroit d'activité périscolaire,

Demande auprès de la FDE pour la décoration des transformateurs électriques,

Délibération pour accepter les excédents du SIAEP,

Informations et questions diverses

**Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal**

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil du 23 février 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

**Approbation du compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021**

	<i>DÉPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	208 032,45 €	317 664,85 €
EXCÉDENT 2021		109 632,40 €
EXCÉDENT REPORTE 2020		411 558,37 €
<b><u>RÉSULTAT CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2020</u></b>		<b><u>521 190,77 €</u></b>
	<i>DÉPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION D'INVESTISSEMENT	28 698,38 €	14 269,83 €
DEFICIT 2021	14 428,55 €	
EXCEDENT REPORTÉ 2020		8 670,32 €
<b><u>RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2021</u></b>	<b><u>5 758,23</u></b>	

Résultat de clôture année 2021 : EXCÉDENT de 515 432,54 €

Le compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents

**Affectation du résultat**

Résultat reporté en fonctionnement – EXCEDENT : 515 432,54 €

Résultat reporté en investissement - D EFICIT : 5 758,23 € affecté au compte 1068

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**Délibération taux d'imposition 2021 (État 1259)**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter la fiscalité et de maintenir les taux des taxes à leur niveau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

à FIXER les taux d'imposition à percevoir au titre de l'année 2022 à :

Taxe Foncière sur le Bâti 27.78 %

Taxe Foncière sur le Non Bâti 5.20 %

CFE 8.15 %

**Délibération pour dépréciation des créances de plus de deux ans**

Des créances de plus de deux ans subsistent pour un montant de près de 12000 euros.

Si les restes sont apurés sur l'exercice 2022, la provision pourra être reprise par délibération et émission d'un titre au compte 7817.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'inscrire au budget la somme de 12000 euros sur le compte 6817 et un mandat sera émis. Un titre sera émis sur le compte 7817 si les restes sont apurés sur l'exercice 2022.

**Délibération budget primitif 2022**

Suite à la réunion de la commission des finances, Monsieur le Maire propose d'adopter le budget primitif 2022 suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	577 258€	RECETTES	814 434€

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	503 758.€	RECETTES	515 219€

Le budget est voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

**Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024 en remplacement de la M14. La commune souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de CHAUSSOY-EPAGNY au 1er janvier 2023.

**Création d'un emploi non permanent de cantinière et animatrice**

Le maire expose qu'il est nécessaire de prévoir un encadrement supplémentaire au périscolaire et notamment à la cantine avec une fiche de poste de cantinière et animatrice. Il propose de créer, à compter du 25 avril 2022 jusqu'aux prochaines vacances scolaires de juillet 2022 un emploi non permanent de cantinière et animatrice, dont la durée hebdomadaire de service est de 6/35<sup>ème</sup>. La commune de Hallivillers a été consultée et accepte de participer aux frais salariaux de cet emploi.

Le conseil décide à l'unanimité la création à compter du 25 avril 2022 jusqu'au 7 juillet 2022 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie hiérarchique C pour une durée hebdomadaire de service de 6 h. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 (échelon 1) du grade de recrutement.

**Opération F.D.E.80 – Arts de la rue**

La F.D.E 80 a signé des conventions avec Enedis et la SICAE de la Somme et du Cambrasis pour l'amélioration esthétique des transformateurs électriques par la réalisation d'une fresque, à raison d'un poste par an et par commune. Ces travaux sont financés à 50% par FDE80 et 50% par le concessionnaire. Reste à la charge de la commune de nettoyage du poste et éventuellement la TVA. Le poste choisi pour cette opération est le transformateur se trouvant sur la place de Chaussoy. Un dossier doit être déposé. Un décor sera réalisé sur chaque face avec un thème en lien avec l'histoire de la commune (tous les thèmes sont possibles sauf celui de la guerre)

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le dépôt d'un dossier auprès de F.D.E. 80 pour la décoration du poste électrique se trouvant sur la place de Chaussoy.

**Acceptation du transfert du solde de résultat du SIAEP**

Le maire rappelle que suite à la dissolution du SIAEP PLATEAU DE LA NOYE, les soldes de fonctionnement et d'investissement ont été transférés pour moitié à la Communauté de Communes Avre Luce Noye et répartis pour l'autre moitié entre les communes de CHAUSSOY-EPAGNY, HALLIVILLERS, LA FALOISE et LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY en fonction du nombre d'abonnés.

Suite à cette répartition, la commune de CHAUSSOY-EPAGNY reçoit :

En fonctionnement la somme de 4201.84 euros à intégrer au budget 2022 au compte 7788

En investissement la somme de 42836,51 euros à intégrer au budget 2022 au compte 1068

Soit au total 47038,35 euros

**Le conseil à l'unanimité** accepte de recevoir lesdits excédents suivant la répartition décidée par le SIAEP PLATEAU DE LA NOYE

**Questions diverses**

Lancement PLUi : 1<sup>ère</sup> réunion à Rouvrel. Une prochaine réunion aura lieu à Grivesnes. Les travaux dureront environ 4 ans. Des rendez-vous sont prévus notamment avec la Chambre d'Agriculture.

Commission sport : quelques projets identifiés par des habitants – reprise du futsal, Thierry MAMOU est partant – mur d'escalade – jeux de société...

Chasse aux œufs dans le parc du château – le beau temps était au rendez-vous. Environ 70 enfants étaient là. Les retours sont bons.

Atelier numérique – 1<sup>er</sup> atelier le 6 avril, les participants sont satisfaits et souhaitent revenir. D'autres sont également intéressés. Une 2<sup>e</sup> date est prévue pour le 8 juin, il y aura probablement 2 groupes.

La séance est levée à 23h

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SOMME  
COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 11 MAI 2022**

**Date convocation :** 4 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze mai à 20 h 30 ; le conseil municipal de Chaussoy-Épagny-Hainneville s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian de CAFFARELLI, maire.

**Etaient présents :**

Mmes : BARJAT Candice, CARLE Isabelle, DELARUE Dorothee, DUCHEMIN Christiane, ELOY Angélique, LELONG Marie-Line, TAVERNIER Mélissa

MM : de CAFFARELLI Christian, de CAFFARELLI Grégoire, FOURNIER Eric, GAMBET Clément, MAMOU Thierry, MERCIER Sylvain,

**Etaient absents :** DEVOS Florie, DEJONGHE Sébastien

**Secrétaire :** Sylvain MERCIER

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,
- Délibérations pour demandes de subventions au Conseil Départemental pour les travaux d'accessibilité et d'aménagement du presbytère,
- Demande de fonds de concours travaux voirie à la CCALN (trottoirs)
- Demande de subventions « amendes de police » au Conseil Départemental,
- Délibération pour récompense aux élèves méritants,
- Délibération pour remboursement téléalarme,
- Délibération pour fixer les tarifs de location de salle des fêtes,
- Délibération pour le choix de logiciel cimetière,
- Délibération pour l'aménagement du colombarium,
- Organisation de la Régie d'avance
- Questions diverses

**Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal**

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil du 13 avril 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Avant de poursuivre, M. de CAFFARELLI demande au conseil municipal la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour deux délibérations. La première concerne la refacturation de travaux aux habitants et la seconde concerne le transfert de compétence « recharge des véhicules électriques » à la FDE. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité l'ajout de ces points complémentaires.

**Demande de subventions Conseil Départemental**

**Accessibilité PMR**

Une délibération a été prise par le conseil municipal le 15 décembre 2021 pour procéder à des travaux d'accessibilité PMR aux bâtiments publics. Une subvention D.E.T.R a été obtenue à hauteur de 30% de ces travaux.

Afin de minimiser le reste à charge de la commune, le maire propose de demander une subvention auprès du Conseil Départemental, à hauteur de 40% des travaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux d'accessibilité PMR des bâtiments publics.

**Restructuration ancien presbytère**

Une délibération a été prise par le conseil municipal le 15 décembre 2021 pour procéder à des travaux de restructuration de l'ancien presbytère. Des subventions D.E.T.R et DSIL ont été obtenues à hauteur de 60% des travaux évalués à 221 394 euros HT.

A ce montant de travaux prévus, il y a lieu d'ajouter l'assistance maîtrise d'ouvrage pour un montant de 17 882,94 € HT.

Afin de limiter le reste à charge de la commune à 20%, le maire propose de demander une subvention auprès du Conseil Départemental, à hauteur de 23% des travaux et de l'assistance maîtrise d'ouvrage, soit 55.000 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le financement des travaux de restructuration de l'ancien presbytère.

### **Demandes subventions voirie**

La commune prévoit l'aménagement de trottoirs à différents endroits sur Chaussoy, rue de l'église, et sur Epagny, rue des Vergers, rue du Gué et rue du Tour de Ville. Le coût de ces travaux s'élève à 14.040,10 € HT suivant devis de ETCA

#### **A la CCALN**

La commune souhaite déposer auprès de la CCALN un dossier de demande de fonds de concours à hauteur de 25% des travaux prévus.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le dépôt d'un dossier de demande de fonds de concours auprès de la CCALN pour le financement des travaux d'aménagement de trottoirs sur Chaussoy et Epagny.

#### **Au Conseil Départemental**

La commune souhaite déposer auprès du Conseil Départemental un dossier de demande de subvention au titre des « Amendes de police » à hauteur de 30% des travaux prévus.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental à hauteur de 30% des travaux prévus.

### **Récompense aux élèves méritants**

Afin d'encourager les jeunes du village dans leur scolarité, la commune propose d'attribuer des cartes cadeaux aux élèves domiciliés sur la commune lors de l'obtention d'un diplôme, à savoir :

Brevet des collèges : 30 € ; CAP – BEP : 40 € ; Baccalauréat : 50 €

La remise de la carte cadeau se ferait sur remise d'une copie du diplôme obtenu.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'attribuer ces cartes cadeaux

### **Participation au financement des adhésions à la téléalarme**

Le CCAS de Chaussoy, par délibération du 3 mai 2008, a accepté de participer au financement de la téléalarme pour les habitants du village à hauteur de 50%. Suite à la dissolution du CCAS, la commune a continué cette participation.

Le maire propose de délibérer afin de maintenir cette prise en charge par la commune à hauteur de 50% par remboursement auprès des abonnés au vu du récapitulatif fourni par le CCALN chaque trimestre.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de maintenir le remboursement de la téléalarme à hauteur de 50% aux abonnés de la commune.

### **Tarif location Salle des Fêtes**

Pour la facturation de la location de la salle des fêtes, il y a lieu de confirmer les tarifs appliqués, savoir :

Location pour 1 journée : 160 euros

Location pour le week-end : 250 euros

Location pour un vin d'honneur : 60 euros

Location pour un deuil : famille de la commune : gratuit ; famille extérieure : 60 euros

Associations : gratuit pour les associations de la commune ; 90 euros pour les associations extérieures

Casse ou perte : grand plateau : 4,20 € ; petit plateau : 3,00 € ; saladier : 4,00 €, verres et assiettes : 2,00 € pièce ; couverts : 1,50€ pièce

Charge électricité en sus : 0,30€ kw/h, susceptible d'évoluer en fonction des tarifs du fournisseur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, entérine les tarifs de location de la salle des fêtes comme indiqué.

### **Gestion du cimetière**

La commune souhaite fiabiliser la gestion du cimetière communal par intégration dans l'outil comptable et administratif existant. Des devis ont été demandés auprès de deux fournisseurs de logiciel :

-LOGICIM : mise en place et cartographie : 1260 € ; rattachement des données : 490 € ; maintenance annuelle : 360 €

-EBENE (COSOLUCE) : mise en place et cartographie : 890 € ; rattachement des données : 300 € (1€/sépulture) ; maintenance annuelle : 378,12 €

Le maire propose de retenir le moins disant, à savoir EBENE, COSOLUCE étant déjà notre fournisseur de logiciel comptabilité, et le lien entre EBENE et la facturation se faisant automatiquement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition de EBENE.

### **Colombarium**

La commune souhaite réaménager le colombarium au cimetière communal, à savoir mettre aux normes le Jardin du Souvenir et finir le colombarium. Des devis ont été demandés auprès de deux entreprises :

-MUNIER : Jardin du Souvenir : 1169,75 € HT ; Finition des cavurnes : 2523,32 € HT

-POMPES FUNEBRES DESPREZ : Jardin du Souvenir : 510 € HT . Finition des cavurnes : 2335 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition des Pompes Funèbres DESPREZ, leur proposition correspondant mieux à nos besoins, et ceux-ci intervenant régulièrement sur les concessions du cimetière.

### **Organisation de la régie d'avance**

La Trésorerie de Montdidier a donné son accord pour la mise en place et l'organisation d'une régie d'avance.

Le Maire propose de nommer la secrétaire de mairie Marie-Hélène BLANCKAERT comme régisseuse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de nommer Mme Marie-Hélène BLANCKAERT comme régisseuse.

### **Refacturation aux habitants**

Certains travaux sont effectués par la commune conjointement avec des habitants, ainsi que des réparations incombant aux habitants, le tout facturé à la commune.

Le maire souhaite pouvoir refacturer aux habitants concernés la part leur incombant dans les frais de travaux, en concertation avec ceux-ci.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à refacturer aux habitants concernés et en concertation avec ceux-ci, la part leur incombant dans des frais de travaux.

### **Transfert de compétence à la FDE – Infrastructures publiques de charge des véhicules électriques**

la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, autorité organisatrice de la distribution d'électricité a engagé un programme départemental de déploiement d'infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, et ce, à travers un maillage cohérent couvrant l'ensemble du territoire. Le transfert de la compétence présente un intérêt pour la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le transfert de compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques et hybrides rechargeables » à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme.

### **Questions diverses :**

-CCALN :

le budget a été voté le 2 mai 2022 : Concernant l'impact pour le budget de la commune, les ressources éoliennes seront réparties différemment, à savoir 1€ pour les communes n'ayant pas d'éoliennes sur leur territoire. Le FPIC sera également réparti différemment. Seuls 30% seront répartis entre les communes soit 7189.00€ pour notre commune.

Pour les habitants, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères va passer de 13,38% à 15,38%.

PLUi : 26/04 1<sup>ère</sup> rencontre sur le terrain avec bureau d'études URBYCOM ; 27/04 : Présentation du diagnostic « environnement » ; 13/05 : Rencontre entre URBYCOM et les agriculteurs du territoire ; 18/05 : Présentation du diagnostic « démographie » ; 22/06 : Présentation du diagnostic « paysage-patrimoine »

-Déchets verts : Fermés du 16 au 20 mai 2022 pour une remise en état des clôtures et portes..

-Vols et dégradations : jardinières sur le pont d'Hainneville volées, ainsi que les drapeaux du 8 mai.

-Incivilités : dépôt de terre aux déchets verts et devant la barrière ; bouteilles déposées au pied des bennes à verre ; poubelle au terrain de foot défoncée par une voiture

-Rappel des manifestations à venir : Soirée Jeux le 13 mai à 18h30 à la salle des fêtes

-Reprise du Futsal : reprise dans une bonne ambiance. 12 participants. Besoin d'un ballon et de deux buts. Possibilité de faire du ping-pong en plus de cette activité.

-Relance du projet « boîte à livres »

La séance est levée à 22h30



Ce banc a été restauré par un habitant de la commune. Mais où se situe t il ? \*



Coco le pigeon, inspecteur des travaux finis ?



Prêts pour balade « à bicyclette » ?



Un massif de rosiers incontournable !



Massif ou jardinières ? Peu importe pourvu qu'on ait des fleurs !



Chasse aux œufs de Pâques



Marais de Berny - 1ères plantations : les haies de bordure



Un arbre / un enfant

Les parents à l'ouvrage



Hauts-de-France propres - de sacrées découvertes



Au quotidien aussi - malheureusement !

## Numéros et adresses utiles



**SAMU**



**Police  
Gendarmerie**



**Pompiers**



**Toutes  
urgences**



**Violences faites  
aux femmes**

### Cabinet médical 60 rue Sadi Carnot

#### Médecins

**Dr Fazia ABDELLATIF**

☎ 03 22 41 02 24

**Dr Frédéric BRETON**

☎ 03 22 41 15 15



#### Infirmiers

**Julien DEFORGE**

☎ 03 22 41 07 77

**Ann JONES**

☎ 03 22 41 07 77

**Olivier BLONDEAU**

**Joseph POTTIER**

☎ 06 82 02 26 49

**Pauline MERCIER**

(Ass. ASALEE)

☎ 07 86 49 39 77

#### Kinésithérapeute

**Christophe LEFAY**

**Stessy CHANTRIAUX**

**Ophélie d'HALLUIN**

☎ 03 22 41 48 06



#### Psychologue

**Isabelle THOURAIN**

☎ 06 88 00 95 08

### Cabinet médical Jean Fournier 32 rue Pellieux

#### Médecin

**Dr Carole HORDE**

☎ 03 65 88 96 85



#### Infirmiers

**Sandrine BAZIN**

**Emilie CARPENTIER**

☎ 03 22 41 45 18

☎ 06.62.09.41.38

**Jonathan LOTTEAU**

**Annabelle FONTAINE**

☎ 03 22 47 14 55

☎ 06.35.13.01.65

#### Orthophonistes

**Thaïs BERNARD**

☎ 03 22 41 45 18

**Caroline LEDOUX**

☎ 06 62 79 38 72

#### Sage-femme

**Mélanie DEVOYE**

☎ 06 89 78 92 73

#### Santé Naturopathe

**Juliette GLAVIEUX**

☎ 06 83 51 86 02

contact@naturoglia.com

#### Déticienne

**Morgane FARRICA**

☎ 06 45 01 78 04

#### Ostéopathe

**Brieuc RONSERAIL**

☎ 06 72 82 15 43

#### Pédicure

**Jennifer CADEAU**

☎ 06 67 92 13 66

**Cabinet médical** 43 rue Sadi Carnot **Dr Elise THOMAS :** ☎ 03 22 41 10 20

**Pédicure** 25 rue Sadi Carnot **Claire CORROYER** ☎ 03 22 41 50 50

**Cabinet infirmier** 23 rue Sadi Carnot **Stéphane BORDEUX** ☎ 03 22 41 18 10  
**Mélissa PERRIER** ☎ 03 22 41 18 10



**Pharmacie DETOISIEN**

2 rue du Dr Binant

☎ 03 22 41 01 28

**Kinésithérapeute**

Rue du Temple—JUMEL



**Antoine GIROL**

☎ 03 22 47 60 50 — 06.46.40.53.17

#### Directeur de Publication :

Christian de CAFFARELLI

#### Comité de Rédaction :

Candice BARIAT

Isabelle CARLE

Christiane DUCHEMIN

Angélique ELOY

Sylvain MERCIER

#### Avec la collaboration de :

Mélanie BAUDESSON

M. Hélène BLANCKAERT

Dorothee DELARUE

Grégory DESSEAUX

Claire DUEZ

Claire LOBBE

Thierry MAMOU

Alban NEURREUIL

Nicole PAUCHET

*Edité avec les moyens  
techniques de la  
commune de  
Chaussoy-Epagny-  
Hainneville*

